

Dissertation de géographie

Sujet : « La dynamique des territoires, enjeu des systèmes productifs en France ? »

L'épreuve de la dissertation de l'agrégation interne d'histoire-géographie est une longue course de sept heures. Néanmoins, la rapidité n'est pas un gage de qualité car il est nécessaire de prendre le temps d'analyser réellement le sujet pour bien structurer, argumenter et démontrer une réflexion intellectuelle et personnelle vis-à-vis d'un sujet imposé à l'ensemble des candidats.

Cette année, le jury a fait le choix d'insister sur la méthodologie nécessaire à la réalisation d'une bonne dissertation

Analyser le sujet :

Lorsque le candidat découvre le sujet, un temps de réflexion s'impose au moment même où les idées arrivent dans un tourbillon difficile à contrôler. Il faut donc distinguer les deux activités : noter sur une feuille de brouillon toutes les idées, les arguments et les exemples, les données factuelles, les situations localisées et s'imposer un vrai temps de réflexion sur le sujet donné. Pourquoi ce sujet ? Quel est l'intérêt scientifique d'un tel intitulé ? Quelle(s) lecture(s) du monde propose-t-il ? Quels paradoxes peuvent apparaître dans le sujet ? C'est donc une réflexion de fond qui s'impose dès le début avec la nécessité de décortiquer chaque terme du sujet, d'en souligner les contradictions, les discussions possibles, notamment en confrontant les termes entre eux.

La maîtrise du vocabulaire scientifique, préalablement acquise par des lectures personnelles, y compris la dimension épistémologique, est ici indispensable pour construire un raisonnement à la hauteur des attentes du jury de l'agrégation. En géographie, le candidat doit se constituer une « caisse à outils » de concepts opérationnels dans de nombreuses situations (lieu, espace, territoire, échelle, représentation, pôle, réseau, flux, transport, mobilité, acteurs, gouvernance, enjeux, aménagement, urbanisme, environnement, urbain, rural, métropolisation, mondialisation, etc. – la liste proposée ici n'a bien évidemment rien d'exhaustif). De très bons dictionnaires existent en géographie et, en croisant les propositions de définitions, il est assez aisé de se construire ces outils indispensables pour avoir une démarche géographique. Par ailleurs, il est aujourd'hui possible de trouver des dictionnaires scientifiques en ligne en plus des dictionnaires publiés sous format papier. Quel que soit leur format, ces dictionnaires proposent souvent à la fois des définitions simples et des propositions de compréhension des concepts nourries des éléments du débat scientifique contemporains de la date de publication du dictionnaire. La posture des auteurs des définitions des entrées d'un dictionnaire, comme celle des directeurs du dictionnaire, est à prendre en compte tant sur le plan idéologique et épistémologique que dans l'approche géographique choisie pour comprendre les propositions de ces dictionnaires scientifiques. Il ne s'agit donc pas simplement de citer un dictionnaire, mais d'utiliser plusieurs définitions pour appréhender telle ou telle notion, tel ou tel concept.

La maîtrise des concepts fondamentaux est nécessaire pour le concours et indispensable pour enseigner une géographie qui permet aux élèves d'acquérir des outils rendant le monde intelligible. Entre la découverte du sujet et la proposition d'une problématique et du plan, il ne faut pas hésiter à utiliser 40 à 45 minutes car de cette phase-là dépend la qualité du rendu final.

De l'analyse du sujet à la formulation d'une problématique :

Cette première phase de réflexion a trois objectifs. Le premier est de comprendre les enjeux du sujet pour se garantir d'un devoir couvrant l'ensemble des aspects et bien entendu éviter le hors-sujet, qu'il soit partiel ou total. Sans une préparation approfondie du concours, cet objectif paraît très difficile à atteindre. Le jury a constaté qu'un trop grand nombre de candidats n'a tout simplement pas lu les quelques manuels publiés à l'occasion de la mise au concours des questions au programme.

Le deuxième objectif est de mettre en évidence le questionnement sous-entendu par le sujet, autrement dit la problématique. Cette dernière va souligner les enjeux du sujet. La forme de cette problématique peut correspondre soit à un paragraphe argumenté, soit à deux ou trois questions bien formulées. Les deux écueils constatés dans les copies sont récurrents avec une reformulation du sujet sous forme interrogative - il s'agit alors d'une simple paraphrase du sujet -, ou bien une série de questions juxtaposées (jusqu'à neuf dans certaines copies !) qui ne permet pas de proposer un fil directeur à l'analyse et à la réflexion et ne débouche pas sur des réponses structurées dans la

conclusion. L'objectif d'une problématique est donc d'être à la fois une « porte d'entrée » dans le sujet et un fil directeur au développement pour construire une réponse structurée aboutissant à une conclusion nuancée qui ne doit pas être un simple résumé de la copie.

Le dernier objectif de la phase de réflexion est la construction du raisonnement avec des choix que le candidat peut expliquer, notamment l'enchaînement des parties et sous-parties. Cette phase doit permettre de distinguer les idées principales, les arguments à utiliser, les exemples démonstratifs et argumentatifs.

Si la première phase est bâclée, il y a de fortes chances que l'ensemble du devoir soit vraiment décevant pour le lecteur.

Vient ensuite la phase de rédaction. Le candidat a devant lui les matériaux de sa réflexion (analyse du sujet, proposition de problématique, plan détaillé) et une masse d'informations saisies sur des feuilles à part au fur et à mesure que ces dernières se formalisent dans sa pensée.

L'introduction :

La première rédaction est celle de l'introduction, véritable vitrine qui doit démontrer au lecteur une maîtrise du sujet et des règles académiques de la dissertation. Cette vitrine, par sa qualité rédactionnelle, doit donner envie aux lecteurs de s'immerger dans le développement, il faut donc la soigner.

L'introduction est classiquement constituée de quatre temps. En premier lieu une accroche qui relie, par exemple, le sujet scientifique à une actualité sélectionnée par le candidat. De nombreuses accroches sont cohérentes et soulignent que la géographie est faite pour rendre intelligible le monde au présent. Ensuite vient la présentation de l'analyse du sujet (qui induit un travail de définition et de délimitation des principales notions) avec un dosage subtil entre analyse des termes, apports scientifiques et notamment épistémologiques et cohérence des propos. Il faut bannir un développement beaucoup trop long, une page paraît raisonnable. La présentation de la problématique doit découler directement de cette analyse du sujet pour en souligner la concordance puisque la problématique est une proposition d'angle d'attaque pour développer le sujet proposé par le jury.

Enfin, la présentation des grandes lignes du plan est indispensable et permet de clore l'introduction. Elles sont accompagnées des arguments qui ont motivé les choix de structuration de réflexion du candidat.

Relire l'introduction n'est pas une option mais une obligation pour vérifier sa cohérence interne et sa pertinence par rapport au reste de la copie.

L'argumentation :

Rédiger le développement ne s'invente pas, il faut s'entraîner à l'avance pour construire des plans et des paragraphes argumentés. Ceux-ci doivent reposer sur une idée centrale en lien avec le fil rouge qu'est la problématique. Chaque idée n'a de valeur que si elle est argumentée, c'est-à-dire si elle s'appuie sur des connaissances scientifiques récentes² et des analyses de situations géographiques précises et localisées. Les choix doivent être adaptés à la démonstration et non plaqués, comme « l'éternel » Jean-François Gravier, auteur le plus cité de manière inadéquate. Il

² Concernant les connaissances scientifiques, il est nécessaire de citer la source, donc la date de publication et l'auteur sans écorcher l'orthographe des noms.

est possible d'évoquer des exemples complémentaires pour démontrer la diversité et la maîtrise du sujet car certains candidats se contentent de citer des exemples sans les développer, parfois ceux-ci proviennent systématiquement d'une ou deux régions, ce qui révèle, pour la France, une absence de culture générale. Les exemples doivent si possible être originaux et personnels (c'est-à-dire ne pas se limiter à ceux qui sont proposés dans les manuels publiés par les concours, car il y a peu d'intérêt à aborder l'exemple que l'ensemble des candidats risque d'utiliser).

Dans un paragraphe argumenté, il ne faut pas hésiter à utiliser l'actualité et à développer une approche critique des concepts utilisés. Par exemple, la mondialisation, la métropolisation, le développement durable sont trop souvent présentés comme des faits en soi et non comme des concepts à discuter. Il faut par ailleurs se méfier de l'usage des concepts non-stabilisés comme la relégation socio-spatiale.

Concernant les connaissances, le jury attend au minimum la maîtrise des connaissances nécessaires pour enseigner au lycée et la lecture des ouvrages fondamentaux concernant les questions au concours. Bien entendu, l'auteur d'une copie réussie aura également su mobiliser des analyses issues de sa lecture d'articles scientifiques récents.

Retour sur le sujet posé :

A propos des « systèmes productifs », les candidats devaient avoir une bonne maîtrise de l'économie de la France et avoir assimilé ce qu'est un système. La classification de Colin Clark (1947) correspondait aux réalités économiques des « Trente Glorieuses » mais elle paraît aujourd'hui assez inopérante, ce qui permet de comprendre l'émergence de l'idée de « système productif » d'abord chez les économistes marxistes puis chez les géographes dans les années 1980.

Le jury a été surpris de voir des copies utiliser ce raisonnement avec pertinence en introduction, avant de proposer un plan en trois parties correspondant aux trois grands secteurs définis par Clark. Ce type de contradiction est lourdement sanctionné par le jury. Les systèmes productifs ont été trop peu décrits avec leurs composantes, leurs interactions, les externalités positives, les boucles de rétroaction et les bifurcations potentielles ou réelles, les concurrences, la compétitivité des territoires vs l'équité territoriale, etc. Lier système productif et territoire a été *de facto* la principale difficulté dans une majorité de copies ; or cela constituait pourtant le cœur du sujet posé (et de la question au programme du concours). Ainsi, le concept de (dés)économie d'agglomération a été peu utilisé contrairement à celui de systèmes productifs locaux qui a été mieux compris. Globalement les dynamiques territoriales ont été le parent pauvre car le terme d'enjeu a été trop rarement expliqué. Une définition, y compris simple, donc critiquable, de cette notion aurait permis d'éviter un tel écueil. De même, les termes de dynamique et de dynamisme sont souvent confondus.

L'objectif (et la difficulté du sujet) était donc de montrer l'évolution des territoires contemporains dans le cadre de systèmes productifs et non de faire une géographie économique de la France et encore moins une géographie industrielle de la France.

Le plan et ses articulations :

Pour le plan, le jury a accepté de nombreuses logiques mais il a refusé celles où les candidats négligent les dimensions spatiales de leurs analyses et de leurs développements. Une première partie sur l'histoire de l'aménagement du territoire, voire trois parties qui s'enchaînent de manière chronologique, sont ainsi réhébitoraires. L'histoire, la sociologie ou encore les sciences politiques

peuvent être utilisées comme arguments dans une démonstration, mais jamais comme « fil rouge ». La géographie a pour mission d'expliquer le présent, d'où l'importance de connaissances actualisées. Si l'histoire peut être invoquée, c'est donc uniquement sous l'angle des héritages, en tant que facteur explicatif.

La typologie doit être introduite par une présentation des critères choisis pour différencier des situations géographiques, ces critères ne doivent pas apparaître « hors sol », mais être le résultat des réflexions et des analyses précédemment menées.

Le développement doit être bien rédigé avec des arguments explicites qui démontrent les qualités pédagogiques du candidat. L'expression française, la grammaire et le respect des noms propres font partie intégrante des attentes académiques. Les transitions doivent être particulièrement soignées pour que le lecteur comprenne pourquoi il y a un changement dans la dynamique de la démonstration.

Enfin, la conclusion doit nécessairement revenir sur le questionnement initial en cherchant une ou des réponses nuancées et sans doute incomplètes ; il est alors important que le candidat démontre sa faculté à souligner la complexité et, le cas échéant, les limites de sa démonstration

Les schémas :

Il est tout d'abord souhaitable de rappeler le vocabulaire : le schéma est une figure libre qui peut prendre la forme d'une représentation cartographique, d'un dessin ou d'un graphique tandis que le croquis a un fond cartographique imposé. Le jury attendait pour la session 2016 plusieurs schémas avec des contours cartographiques à main levée, représentant des situations géographiques à différentes échelles. En plus du schéma de synthèse, deux ou trois schémas intermédiaires étaient en effet attendus ; l'un d'entre eux pouvait notamment représenter un système, ses composantes, des logiques de causalités (boucles de rétroactions, bifurcations etc.) pour bien souligner la dimension systémique du sujet. Pour les schémas intermédiaires, il est important de penser à soigner la forme avec une taille lisible (en évitant les vignettes de type timbre-poste) et de ne pas oublier tout ce qui fait l'habillage d'une représentation cartographique (un titre, une mini-légende structurée, l'échelle etc.). Le plus important est de bien intégrer ces schémas dans le développement avec des mots clés présents dans la légende et dans le texte. Le développement dans lequel le schéma s'inscrit doit les commenter et en tirer toutes les conclusions nécessaires. Le jury considère comme inopérant un schéma en annexe ou sans aucun rapport avec le texte car il n'est pas en lui-même un élément de démonstration mais simplement une traduction visuelle de la démonstration écrite.

Concernant le schéma de synthèse, le jury tient à souligner qu'il fait partie intégrante du raisonnement et de l'exercice de la dissertation en géographie. Comme son nom l'indique, il doit être la synthèse de la réflexion : titre (un titre précis et problématisé) et légende sont les révélateurs des choix opérés dans le développement. La légende doit donc être structurée soit sous la forme d'une typologie, soit comme le miroir du plan choisi par le candidat, soit encore par une structure originale permettant d'offrir une lecture complémentaire du sujet. L'évaluation des schémas porte sur leur contenu et sur la pertinence de la sémiologie graphique mise en œuvre (points, traits, surfaces, choix de couleurs, etc.). Enfin la réalisation doit être soignée. Les membres du jury ont été plus que surpris face à certains schémas représentant l'espace français comme un patatoïde.

Dans le schéma, il est important de localiser des lieux clés qui ont été utilisés dans le développement, sans écorcher leur orthographe. La précision des localisations est importante en géographie : ainsi

confondre Caen et Saint-Nazaire, localiser Nice à l'intérieur des terres, écrire océan Pacifique au lieu d'Atlantique ont une fâcheuse tendance à faire bondir le lecteur. Il faut donc des éléments de localisation simples et exacts comme les régions, les villes concernées par le sujet et les fleuves pour bien situer l'ensemble.

Pour le jury, Pierre-Jacques Olagner, François Moulé